

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

## durgol® Universal Power

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit durgol® Universal Power

Code du produit 70017

L'identifiant unique de formulation (UFI)

CR3J-T0VV-120J-28T1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Pas d'information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la düring AG

société/entreprise Langwiesenstrasse 1

CH-8108 Dällikon Telefon +41 44 847 27 49

www.dueringag.ch www.durgol.com

Distributor/Importateur (EU):

düring trade GmbH Bösendorferstrasse 7

AT-1010 Wien

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Info Suisse)

Date de révision 10.10.2023

Version 1

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire Po

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Aucun(e).

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence Aucun(e).

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

Identificateur de produit Non demandé.

**2.3. Autres dangers** Pas de dangers particuliers à signaler.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Mélange liquide.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid	<10%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 3 H412	NoCAS: 5329-14-6 NoCE: 226-218-8 NoIndex: 016-026-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Ne présente aucun risque à l'inhalation.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en

enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation

de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation oculaire

persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS

faire vomir. Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé,

en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la

poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Ce produit n'est pas inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières

d'intervention

Pas de précautions spéciales.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes Pas de précautions spéciales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. agglomérant universel, sable,

kieselgur, vermiculite).

6.3. Méthodes et matériel de Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant confinement et de nettoyage

pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres

sections

Voir chapitre 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'information disponible.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales

d'hygiène industrielle.

**Protection individuelle** 

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. Protection respiratoire

Protection des mains Pas de précautions spéciales.

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Pas de précautions spéciales.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de

l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser

4/9

dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide. CouleurBleu clair.OdeurCaractéristique.Point de fusion/ point de0 °C - 100 °C

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: n'a pas de point d'éclair

100 °C

Température d'auto- aucun(e).

inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

pH: <1

Viscosité cinématique: Non déterminé. Solubilité: Non déterminé. Coefficient de partage n- Non déterminé.

octanol/eau (valeur log):

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative: 1.05

Densité de vapeur relative: Non déterminé. Caractéristiques des particules: Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les

classes de danger physique

9.2.2 Autres caractéristiques de

sécurité

Acidiqe Reserve chez Young et. al ca. 2.78 g NaOH/100g Produkt

Pas d'information disponible.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Pas d'information disponible.

**10.2. Stabilité chimique** Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.4. Conditions à éviter** Non demandé.

**10.5. Matières incompatibles** Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-

6)

Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA\_API) Oral LD50 Rat = 1450 mg/kg (IUCLID)

Corrosion/irritation cutanée Irritation légère de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucun(e).

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

**Danger par aspiration** Donnée non disponible.

**Expérience chez l'homme**Donnée non disponible. Ce produit n'est associé à aucun effet

négatif connu sur la santé de l'homme.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Donnée non disponible.

**Autres données** Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Donnée non disponible.

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-6)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h Pimephales promela

Acute Toxicity Data

LC50 96 h Pimephales promelas 14.2 mg/L [static] (EPA)

durgol® Universal Power

Date d'impression 10.10.2023

6/9

12.2. Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de Ne montre pas de bioaccumulation.

bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Pas d'information disponible.

Emballages contaminés Eliminer comme le produit non utilisé. Mettre les emballages rincés

à la disposition de services de recyclage locaux.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des

**Nations unies** 

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac

conformément aux instruments

de l'OMI

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé. **IMDG** Non réglementé.

**IATA** Non réglementé.

**Autres Informations** Aucun(e).

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-6)

EU - REACH (1907/2006) - Annex

XVII - Restrictions on Certain **Dangerous Substances** 

Use restricted. See item 75.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates

Present ([226-218-8])

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Present

Germany - Water Classification -

Substances According to AwSV Classified By or Based on the

**VwVwS** 

Reg. no. 1266, hazard class 1 - slightly hazardous to water

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No.

1272/2008 (GHS)

Libellés des phrases

mentionnées aux sections 2 et 3

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

**Autres informations** Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à

disposition, utilisation et élimination dans des conditions

satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de

fabrication.